

YEŞİM NAZLAR :

Alors, nous allons commencer par l'appel. Bonjour à tous. C'est Yeşim au micro. Nous sommes donc à l'appel d'ALAC, en ce mardi 27 septembre 2016 à 12h00 UTC.

À l'appel, nous avons Alan Greenberg, Maureen Hilyard, Holly Raiche, Sébastien Bachollet, Sandra Hoferichter, Vanda Scartezini, León Sanchez, Tijani Ben Jemaa, Julie Hammer, Olivier Crépin-Leblond, Yrjö Länsipuro, Cheryl Langdon-Orr, Satish Babu, Rinalia Abdul Rahim et Glenn McKnight.

Sur le canal espagnol, nous avons Harold Arcos. Sur le canal français, nous avons Mayida Assouma et Mona Al Achkar. Nous n'avons personne sur le canal russe. Nous avons des excuses de Kaili Kan, de Seun Ojedeji, et de Carlos Raúl Gutiérrez.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang, et moi-même, Yeşim.

Nos interprètes françaises sont Claire et Isabelle. Nos interprètes espagnols, Veronica et David. Nos interprètes russes, Ekaterina et Galina.

J'aimerais rappeler à toutes les personnes qui sont présentes de donner leur nom avant de prendre la parole pour l'interprétation et pour l'enregistrement.

C'est à vous, Alan. Allez-y.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup.

Nous avons beaucoup de choses à faire aujourd’hui. Il y a beaucoup de petits points, et j’espère que nous pourrons tous les passer en revue. Nous avons tout juste le quorum, mais nous allons quand même aller de l’avant, conformément aux règles.

Le premier point, c’est donc la question– et d’ailleurs, Heidi a marqué zéro minute pour ce qui est de certains points de travail ; ça veut dire que nous n’avons pas besoin d’en parler. Nous passons au développement de politiques.

Alors, est-ce qu’Ariel est bien là ?

ARIEL LIANG :

Donc il y a quand même la question des procédures subséquentes des nouveaux gTLD.

ALAN GREENBERG :

Oui. Il y aura donc quelque chose qui sera envoyé dans les journées à venir.

ARIEL LIANG :

Merci. Il y a également, en termes de commentaire public, l’étude sur les marchés du DNS des Caraïbes et de l’Amérique latine. Donc ça aussi, il faudra qu’on s’en occupe.

ALAN GREENBERG : Nous n'avons pas tout à fait compris ce que vous avez dit, Ariel. Est-ce que vous pourriez répéter ?

ARIEL LIANG : Ça va mieux ?

ALAN GREENBERG : Allez-y. Allez-y. Ça va un petit peu mieux.

ARIEL LIANG : Donc pour ce qui est des nouveaux commentaires, il y a l'étude du marché du DNS des Caraïbes est de l'Amérique latine. Donc c'est le seul commentaire public qu'il faut qu'on s'occupe.

ALAN GREENBERG : Donc j'imagine l'Amérique latine et les Caraïbes nous feront un commentaire là-dessus ? Est-ce qu'il y a quelqu'un qui pourrait nous en parler ? León, allez-y.

LEON SANCHEZ : Merci, Alan. Oui. Cette étude a été présentée lors de la réunion en République Dominicaine. Et si vous n'avez pas eu le temps de regarder cette étude, je pense que cela vaut le coup.

Les commentaires que j'ai déjà faits au personnel de l'ICANN qui concernent ce rapport, c'est qu'il me semble que c'est bien sûr un rapport utile. Donc si vous êtes d'accords, et si vous approuvez, je peux

travailler avec Harold et Vanda pour m'occuper des commentaires et analyser cette étude sur le DNS.

ALAN GREENBERG : Je suis tout à fait d'accord. Je suis absolument d'accord. Allez-y. Ariel, y-a-t-il autre chose ?

ARIEL LIANG : Rien d'autre, mais je crois que Vanda a quelque chose à dire. Vanda, allez-y. On vous entend bien. Allez-y.

VANDA SCARTEZINI : Je voulais simplement dire que par rapport à ce rapport, nous [inaudible] à la dernière étape, à Hyderabad, donc le vendredi 4 novembre, à 10h30. Je pourrais envoyer davantage d'informations là-dessus. Merci.

ALAN GREENBERG : J'imagine que nous serons tous en réunion pendant cette période de temps, donc cela ne correspond pas vraiment à nos besoins de ce groupe.

Alors, d'autres commentaires là-dessus ? J'imagine que la main levée de Vanda, c'est une main ancienne, c'est ça ? Oui. Alors, passons au point 5.

Les candidatures d'ALS. Qui parmi le personnel s'occupent de cette question, Heidi peut-être ?

HEIDI ULLRICH : Alors le nombre total d'ALS est de 206. Ce nombre est en croissance. Donc il y a de nouvelles ALS. Donc APRALO, forum pour la gouvernance de l'Internet au Bénin, et également une autre ALS. Nous avons également une autre ALS qui, depuis l'année dernière, devait être approuvé.

ALAN GREENBERG : Alors, des commentaires là-dessus ?

Il y a eu des discussions dans un certain nombre de RALO sur ces certifications. Je n'ai pas entendu qu'il y ait des choses qui se sont produites. J'imagine que rien ne va se produire d'ici Hyderabad. Voilà.

Alors, en ce qui concerne les rapports, comme d'habitude nous n'allons pas demander à chaque liaison de RALO et à chaque groupe de travail de faire un rapport, mais s'il y a des choses à souligner dans les rapports décrits, et bien, c'est le moment de le faire.

Olivier ? Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan.

Deux petites choses rapides. Par rapport au point précédent sur les décertifications. Nous avons eu une réunion hier, du Conseil des RALOs. Et c'est évidemment une décision très importante, de décertifier. Et donc, nous avons un travail en attente là-dessus.

Sur les rapports des liaisons, le conseil de la GNSO se produira plus tard, jeudi. Donc pour l'instant, je mettrai tout ceci sur la page wiki en temps et en heure.

ALAN GREENBERG : Je n'entends rien, enfin si ce n'est que les bruits du téléphone qui nous dérangent. Mais si nous avons terminé là-dessus, c'est très bien. Nous passons au point suivant.

Donc nous avons maintenant Rinalia qui va nous parler par rapport à [inaudible] du travail du Conseil. Il y a d'autres activités du Conseil. Donc, Rinalia, vous avez la parole.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Alan. Est-ce que vous m'entendez tous très bien ?

Est-ce que vous pouvez confirmer que vous m'entendez ?

HEIDI ULLRICH : Oui. On vous entend. Allez-y, Rinalia.

RINALIA ABDUL RAHIM : Très bien.

Le Conseil a eu un atelier de trois jours, à Bruxelles, il y a une semaine. La réunion a été très intéressante et même très intense. C'était juste après l'audience [inaudible] et donc il y a eu beaucoup de travail qui a été effectué.

Donc tous les nouveaux membres du Conseil étaient présents. Je vais dire leurs noms pour information si jamais vous ne les avez pas notés :

Becky Burr et deux autres personnes dont le nom est inaudible. Donc c'est un turnover de 25 pour cent, donc c'est relativement élevé pour le Conseil. Pendant cet atelier, il y a eu deux réunions du Conseil. J'avais affiché les résolutions par rapport à l'ALAC. Je crois que les points qui ont suscité le plus discussions lors de la réunion elle-même c'est l'accord d'enregistrement du .com, l'ICANN et le [inaudible]. Et par rapport à la déclaration finale d'IRP et d'enregistrement.

En dehors de la réunion du Conseil, nous avons passé beaucoup de temps à parler des processus par rapport aux gTLD subséquents, surtout le processus de révision, le processus de reconsidération et le processus d'évaluation de la communauté. Et donc je pense que vous allez voir les résultats de ces discussions, des résolutions qui sont ressorties de la réunion du Conseil.

Et donc, premièrement la révision indépendante sur l'interaction du personnel avec le fournisseur de services pour l'évaluation de priorité de la communauté, et l'autre décision c'était que le Conseil de gouvernance puisse revoir certaines choses de manière à ce que tout soit traité.

Nous avons également regardé le rapport du médiateur. Nous avons téléphoné au médiateur [inaudible] pour des clarifications sur son travail, de manière à ce que nous puissions bien comprendre son raisonnement.

Nous avons également eu une séance stratégique. Nous avons essayé de voir un petit peu les différentes tendances qui ont un impact sur le travail de l'ICANN. Cela a été lancé par le nouveau PDG de l'ICANN. Donc ça a été une excellente séance, très appréciée par les membres du Conseil d'administration.

En termes de points opérationnels, en principe, on commence nos ateliers avec les discussions sur le PDG. Il nous présente son rapport et il nous dit un petit peu ce qu'il a à l'esprit, quel est le statut de l'ICANN, le personnel, le changement qu'il apporte, qu'il souhaite apporter.

Nous avons également– nous nous sommes mis d'accord sur un cadre, une déclaration pour le personnel, le Conseil, etc. cela pourra avoir un impact sur le travail sur la responsabilité et la piste de travail 2. Nous en sommes arrivés à un accord sur le lieu des réunions. Nous avons affirmé que les lieux des réunions, ces types de décision, seront faits par le personnel, mais lorsqu'il y aura un changement de lieu, et bien cela impliquera le Conseil.

Nous avons reçu beaucoup de mises à jour, de débriefs, et tellement même de débriefs qu'au bout d'un moment j'avais mal au dos d'avoir été toujours assise. Donc nous avons parlé de la transition, nous avons parlé des litiges, nous avons parlé de la communication, nous avons parlé de l'ingénierie, des TI, de la sécurité. La sécurité également à Hyderabad 57. Et nous avons parlé du processus de révision et de son recalibrage.

[Interprète : Donc nous avons un problème d'audio sur la ligne anglaise, excusez-nous.]

Donc nous essayons d'ouvrir les séances du Conseil d'administration avec le public. Ce n'est pas facile. Il y a des questions relatives à la confidentialité, à la responsabilité. Et donc ce sera un processus graduel.

Pour l'atelier de Bruxelles, nous avons trois séances ouvertes. Impact sur les statuts de l'ICANN. Et je pense que vous avez peut-être entendu parler de ceci. La responsabilité. La piste de travail 2. Les mises à jour publiques. L'engagement. Le [inaudible].

Pour Hyderabad, il y aura également des séances ouvertes auxquelles la communauté pourra participer de manière générale. Les séances seront enregistrées.

Donc nous travaillons. Il y a eu un problème [interprète : excusez-nous, l'audio est très mauvais en anglais].

Donc les mécanismes de responsabilité. Nous aimerions travailler avec la communauté pour améliorer le processus de révision, en partie, les AOC, les affirmations d'engagement. Donc les problèmes, c'est les couts. Nous avons 800 000. Nous avons la mise en application, la dernière révision [inaudible], les recommandations ne sont toujours pas mises en application dans certains cas. Les révisions prennent trop longtemps. Les SSR prennent 21 mois par rapport à l'ATRT2. Il y a l'impact des révisions. Il y a le problème des recommandations. De manière générale, il est très difficile de mesurer les résultats et l'impact. Donc ce que nous souhaitons faire, c'est que nous souhaitons aller de l'avant en discutant avec la communauté de manière à trouver un moyen d'avancer pour avoir une solution assez rapidement.

Donc voilà tout ce que j'ai à dire pour l'instant temps. Si vous avez des questions, je suis tout à fait prête à répondre

ALAN GREENBERG : J'ai quelques petites choses à dire. Quelques petites questions. Je ne sais pas s'il y en a d'autres qui ont des questions avant moi ? Non ? Eh bien, alors je commence.

Donc si on commence par les révisions. Donc on commence par la fin. Je suis encouragé par ce que vous nous dites. Donc la responsabilité du CWG [interprète : je suis désolée. L'interprète excuse mais nous avons vraiment un problème d'audio et nous ne pouvons pas interpréter tant que ça n'a pas été résolu. Désolée.]

Alors, la séance de samedi que vous avez tenus, qui étaient donc une séance publique, malheureusement j'avais déjà un autre engagement donc je n'ai pas pu y participer. Rinalia, est-ce que vous êtes encore avec nous ? On ne vous entend plus. Vous m'entendez ? C'est bon ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui. Je vous entends.

ALAN GREENBERG : Donc la question, c'était de savoir combien de personne y ont participé.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je crois qu'il y avait à peu près 20 personnes. Évidemment, il y a la question d'horaire suivant la région. Mais, voilà, je pense que c'est à peu près.

ALAN GREENBERG : Très bien. Merci pour cette réponse.

Enfin, le statut actuel de ce qui se passe au congrès des États-Unis. Donc il y a beaucoup de choses qui ont été écrites sur la liste de diffusion, mais au cours de la semaine passée, je n'ai rien vu d'autres. Est-ce que vous savez quel est le statut actuel ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Parce qu'en fait il nous reste trois jours jusqu'au 30, n'est-ce pas ?

Oui. Donc je ne peux pas vous dire. Il y a évidemment des variations. Je ne sais pas exactement ce qui va se passer. Ce sur quoi nous sommes d'accord, c'est que nous devons respecter le processus démocratique politique aux États-Unis, quel que soit le résultat il faudra bien faire avec.

ALAN GREENBERG : Je voulais simplement un petit peu savoir où on en était parce que je n'ai rien entendu au cours des journées passées.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je n'ai pas de réponse.

ALAN GREENBERG : Très bien. Bonne réponse. D'autres personnes ?

Nous allons terminer tôt si nous allons aussi vite que ça.

Alors, par rapport à Hyderabad, il nous reste encore à peu près un mois. Donc de toute évidence, le monde entier peut changer jusqu'à cette date, et puis suivant ce qui se passera avec la transition, il y aura un impact.

Alors, je vois que León a levé la main. Je vais lui donner la parole.

LEON SANCHEZ :

Merci, Alan.

Comme je disais dans le chat, dernière mise à jour. Pour l'instant, il n'y a pas eu de restriction sur la transition, mais il est également vrai que c'est quelque chose qui est toujours possible.

Comme disait Rinalia, en fait, il faut attendre un petit peu le processus démocratique, la discussion au congrès. Alors j'aimerais savoir un petit peu plus sur ce que vous avez dit par rapport au PDG et au personnel, et également en ce qui concerne la transition. Il y a eu des discussions sur ce qu'on pouvait faire pour honorer le fait que quel que soit qui se passe au niveau de la transition, et bien, il y aura des changements par rapport aux statuts qui seront mis en œuvre. Donc il y aura des changements des statuts par rapport à la transition, il faut savoir un petit peu ce qui sera mis en œuvre. Que ce soit des décisions du Conseil d'administration, donc tout aussi, il faut en discuter.

Rinalia, vous avez quelque chose à dire là-dessus ?

RINALIA ADUL RAHIM :

Alors. Oui. Nous avons eu une discussion là-dessus depuis un certain temps déjà, et je crois que notre point de vue est resté le même. Quoi

qu'il arrive par rapport à la transition, qu'elle se passe ou pas, nous somme engagée par rapport aux changements apportés aux statuts. En fait, il ne dépend pas de la transition. C'est, en tout cas, là où nous en sommes à mon avis. C'est notre perspective. Il n'y a pas de raisons pour lesquelles l'ICANN ne devrait pas être davantage responsabilisée, León, c'est ça mon point de vue.

ALAN GREENBERG : Je voudrais poser une question de suivi.

J'imagine que cela veut dire que certes les statuts sont une chose, mais vous n'avez pas signé ceci ; vous n'avez pas en fait alloué du temps et du personnel, c'est bien ça ?

RINALIA ADUL RAHIM : Oui. Vous avez raison.

ALAN GREENBERG : Donc il y aura une période de temps où les avocats devront faire leur travail, ensuite il y aura un processus d'approbation des statuts. C'est simple. En tout cas c'est ce que je vois moi pour l'avenir.

RINALIA ADUL RAHIM : Oui. C'est ça.

ALAN GREENBERG : D'autres personnes ? Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Alan. Merci, Rinalia, pour cette mise à jour.

Je voudrais vous poser une question. Vous avez dit que vous alliez continuer de l'avant concernant les modifications des statuts constitutifs, mais mon opinion est que nous allons reprendre ce processus après la fin de l'année, et changer les statuts constitutifs maintenant signifie que nous devons faire une révision des statuts, parce que ces statuts vont changer en fonction de la transition. Tout ceci est lié à la transition, est lié à cela aussi. Donc si on reporte cela, on le reporte à la fin de l'année. Et je pense que l'on pourra rendre ICANN plus redevable avant la transition. À mon avis, c'est peut-être la meilleure manière d'avancer. Merci.

RINALIA ADUL RAHIM :

Merci, Tijani, pour votre opinion que j'apprécie. Je crois que nous devons attendre pour voir ce qui se passe, qu'il y ait une transition pas. Nous verrons à ce moment-là comment nous allons continuer. Nous aurons à Hyderabad des thèmes concrets de discussion et nous verrons comment continuer de l'avant sur ce point-là en fonction de la réponse du congrès.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Rinalia.

ALAN GREENBERG :

Merci, Rinalia. Je présume que cela va arriver s'il y a une décision claire qui est prise, et je pense que cela ne va pas arriver cette année. Je pense que ce sera le prochain président américain qui devra prendre

cette décision. Je pense que cela pourra arriver les années prochaines, je ne pense pas que cela arrive dans quelques mois seulement.

S'il y a d'autres commentaires ?

RINALIA ADUL RAHIM : Cela peut être aussi dans un an, et à ce moment-là nous allons devoir attendre davantage.

ALAN GREENBERG : Oui. Nous avons un écho qui vient de quelque part ; c'est peut-être Rinalia. Est-ce qu'il y a d'autres questions pour Rinalia ?

Rinalia, je dis seulement que vous avez votre micro qui est ouvert, ce qui peut provoquer des bruits. C'est tout. Ce n'est pas une critique. Bien. S'il n'y a pas d'autre main levée, personne ne veut prendre la parole, nous remercions Rinalia pour son intervention.

Est-ce que vous êtes, Rinalia, en ce moment ?

RINALIA ADUL RAHIM : Je suis en Europe, oui.

ALAN GREENBERG : Donc, pour vous, ce n'est pas un problème au niveau des horaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'ai des problèmes avec mon micro pour prendre la parole. J'espère que Rinalia est encore là.

Lorsqu'il s'agit des nouveaux gTLD, il y a eu des demandes qui ont été faites par le Conseil qui demande des précisions. Est-ce que des décisions ont été prises dans un sens ou dans un autre, ou est-ce que ces décisions seront prises à Hyderabad ou plus tard ?

RINALIA ADUL RAHIM : Bonjour, Olivier. Il y a eu un appel à commentaires.

ALAN GREENBERG : Rinalia, on vous entend très mal.

RINALIA ADUL RAHIM : Est-ce que vous m'entendez mieux maintenant ?

ALAN GREENBERG : Oui. Ça va mieux.

RINALIA ADUL RAHIM : Bien. Donc il n'y a pas eu de décisions prises encore par le Conseil, que je sache, sur ce thème. Je ne sais pas si cette décision sera prise à Hyderabad. Je suis dans l'équipe de planification. Je dois voir un peu ce que nous allons faire à Hyderabad. Je sais qu'on attend les commentaires de la communauté. Est-ce que ALAC va faire des commentaires sur ce point ?

ALAN GREENBERG : Non. Il n'y a pas eu d'appel à commentaires sur ce thème en particulier. Vous avez envoyé une lettre à la GNSO qui n'a pas encore répondu.

Donc c'est peut-être par rapport à ce que vous venez de dire, c'est peut-être lié à cela.

RINALIA ADUL RAHIM : Oui. Nous devons avoir toutes les informations avant de prendre une décision. Et lors de la dernière discussion, j'ai demandé à At-Large son opinion, sa participation à la discussion, et nous sommes arrivés à un accord. Nous allons attendre que toutes les révisions soient terminées, y compris celles du PDP, pour intervenir.

ALAN GREENBERG : D'accord. Mais le Conseil, est-ce qu'il y a une manière d'accélérer le processus ou de commencer à travailler sur les gTLD en parallèle avec le travail qui se fait actuellement ?

RINALIA ADUL RAHIM : Je pense que c'est une option. Le Conseil commencer les discussions là-dessus. Je crois qu'on est en train de recueillir des informations pour que la discussion puisse être plus basée sur les faits. Il est possible que cette discussion ait lieu à Hyderabad mais il n'y a pas de garantie. Tout dépend de la contribution de la communauté.

ALAN GREENBERG : Merci, Rinalia. Tijani, vous avez la main levée. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Rinalia, une question.

Vous connaissez la position d'At-Large concernant ce point-là, et j'espère que vous serez notre porte-parole lors de cette réunion. Nous ne voulons pas que l'on commence un nouveau cycle de nouveaux gTLD avant la fin de la révision. C'est important. Puisque vous représentez toute notre communauté, non seulement At-Large, mais le reste de la communauté, ceci est la position d'At-Large. Et nous espérons que vous défendrez notre opinion parce que vous savez exactement les risques qui existent si nous offrons de nouveaux un nouveau cycle de gTLD.

RINALIA ADUL RAHIM : Merci, Tijani. Je connais la position d'At-Large. C'est clair. Et je connais la perspective de votre communauté. Il n'y a pas de problèmes à ce niveau-là, je crois que le Conseil déjà entendu notre opinion, et s'il est nécessaire de le répéter, nous le répèterons.

ALAN GREENBERG : Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je voulais qu'on me mette dans la queue.

ALAN GREENBERG : Vous êtes dans la queue.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Je me rends compte que les membres du Conseil devraient insister pour que les droits de leurs communautés soient défendus, mais ici, on pourrait se poser la question différemment. Est-ce que cela

répond à l'intérêt public ? Est-ce que s'il y a un nouveau cycle de nouveaux gTLD, cela va répondre aux besoins de la communauté ? Est-ce que cela va dans l'intérêt public ? Il faut se poser cette question. On ne peut pas dire que les nouveaux gTLD sont bons ou mauvais pour les gens en général, mais on doit mettre en place pour un nouveau— on doit analyser les résultats que donnerait un nouveau cycle de nouveaux gTLD. Surtout maintenant qu'a lieu la transition des fonctions IANA, si l'on continue. Il nous faut d'abord savoir quel est l'impact de ces nouveaux gTLD.

ALAN GREENBERG :

Merci, Olivier.

Olivier, s'il vous plaît, je voudrais dire que l'ICANN va donner lieu à des critiques dans un sens ou dans un autre, qu'il se passe quelque chose ou l'autre. Tout dépend de ce qu'on fait. Et à ce moment-là, on verra d'où viennent les critiques dans ce cas particulier. Je pars de l'idée que si une idée doit être prise, et si l'on pense qu'il faut autoriser de nouveaux gTLD avant que le processus soit terminé complètement, et si Rinalia doit soutenir cette action du Conseil, à ce moment-là, nous aurons des discussions avec des membres du Conseil savoir quelles sont les justifications. Qu'est-ce qui justifie que l'on n'ait pas suivi les conseils de l'ALAC. Je parle du Conseil dans sa totalité.

RINALIA ADUL RAHIM :

Essayons— Je vais vous encourager à faire cette déclaration.

ALAN GREENBERG : Si la question est posée ou pas.

RINALIA ADUL RAHIM : Lorsque vous pensez qu'il est nécessaire de rappeler au Conseil quelque chose, ou lorsque vous voulez dire quelque chose dont Conseil, vous devez faire cette déclaration.

ALAN GREENBERG : Alors, s'il vous plaît, dites-le nous, si vous prenez parti dans un sens ou dans un autre. Je pense qu'il n'est pas nécessaire de débattre [inaudible] ou pas. Mais sinon, dites-le nous. Est-ce qu'il y a d'autres questions à poser à Rinalia ?

Bien. Alors est-ce que vous voulez faire un dernier appel pour si vous voulez intervenir et poser une question à Rinalia. Alors nous remercions Rinalia. Merci, Rinalia. Vous pouvez partir si vous le voulez.

RINALIA ADUL RAHIM : Je reste.

ALAN GREENBERG : Bien. Alors, maintenant, le processus de sélection des BCEC et BMSPC, c'est-à-dire Comité d'évaluation des candidats au Conseil d'administration et Comité de processus de sélection des membres du Conseil.

Bien, nous allons suivre les règles de procédures dans ce sens pour évaluer ces candidats au Conseil. Nous allons donner la parole à Tijani qui va nous dire où nous en sommes.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Alan. Le BMSPC a eu un appel conjoint avec le BCEC il y a deux jours. C'est le premier appel pour mettre en place le processus. Et nous avons échangé des idées. Et nous avons inclus une liste de personnes. Nous avons fait cela parce que nous voulions voir comment est-ce que nous allons faire notre travail, et en quoi consistait ce travail.

Pour le BMSPC, la première chose qu'il fallait faire était de travailler en ligne et de parvenir à un accord.

J'ai envoyé un e-mail à Julia pour avoir son opinion. Et une fois que j'aurai l'accord de Julie, nous allons reprendre ses directives pour les améliorer un petit peu, mais en général, le BMSPC va continuer à travailler. Il va se réunir à de nouveaux à travers une téléconférence au début du mois prochain, au début du mois d'octobre, en tout cas avant la fin du mois d'octobre. Ce sera un appel qui nous permettra de publier notre calendrier de façon à ce que tout le monde puisse se mettre d'accord sur ce calendrier d'abord et que tout le monde puisse le voir puisque ce sera notre calendrier pour l'ensemble du processus, du début jusqu'à la fin. Lors du prochain appel, nous allons aussi parler des directives pour le prochain cycle de sélection. Voilà. C'est tout. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Tijani. Est-ce qu'il y a des questions ?

En tout cas, moi j'en ai une. Quel est le calendrier que vous projetez maintenant pour le BMSPC et pour sa ratification par ALAC. ALAC peut-il avoir ou prendre des actions formelles pour approuver ce calendrier ? Est-ce que vous savez quand est-ce que vous serez prêts en tout cas ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Tout dépend du calendrier proposé c'est justement. Donc je n'ai pas ce calendrier sous les yeux, mais je pense que ce sera au plus tard le 18 octobre pour la publication de ce calendrier. Ce sera dans cette date. Entre les 10 et 18 octobre.

ALAN GREENBERG : D'après ce que j'ai ainsi, le temps normal pour adopter les lignes directrices, ce serait la réunion d'ALAC pour la réunion d'octobre. Mais il n'y aura pas de réunion d'ALAC pour le mois d'octobre. Si la réunion devait avoir lieu le 25 octobre, mais il y a déjà des gens qui vont voyager. Donc je voudrais demander aux membres d'ALAC, est-ce qu'on pourrait avoir une réunion le 18, qu'ils nous donneraient l'occasion de nous réunir et de parler des points importants pour préparer la réunion de Hyderabad. Ça nous donnera aussi la possibilité de ratifier à travers cette téléconférence les lignes directrices, et de voter si cela est nécessaire.

En général, si nous prévoyons une réunion, ce serait le premier mardi du mois plutôt que le quatrième mardi du mois. Est-ce que vous seriez d'accord ? Il nous faut avoir un quorum, sinon nous ne pourrions pas adopter ces lignes directrices. Donc c'est important qu'il y ait un quorum. Je vais demander au personnel de regarder– de faire un sondage Doodle pour voir s'ils peuvent organiser cette réunion, puisque le 25 octobre, je pense qu'il y aura beaucoup de gens qui seront déjà sur le point de partir en voyage et qui ne pourront pas participer à cette réunion.

Donc je vois ici qu'on me répond. Nous allons demander au personnel de l'ICANN d'inscrire une action à suivre. Les prochaines réunions sont déjà prévues, nous devons trouver un moment qui sera le meilleur moment pour réorganiser cette réunion.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. Alan, nous pouvons aussi commencer de voter le 12. Nous pouvons commencer à voter le 12 octobre. On pourra voir les résultats le 18, lors de notre possible réunion. Ce sera plus simple parce que je ne suis pas sûr que nous ayons un quorum lors de cette réunion, parce que c'est juste avant que les gens s'en aillent pour Hyderabad.

ALAN GREENBERG :

Bien. Nous allons faire un Doodle et nous aurons ensuite. Après les résultats du Doodle, nous prenons notre décision. Merci. Julie, vous avez la parole.

JULIE HAMMER :

Merci, Alan. Oui. Nous avons une réunion avec le BMSPC. Nous avons fait une enquête Doodle et pour voir comment trouver un horaire pour organiser notre réunion de manière régulière. Nous allons voir les résultats du Doodle. Nous avons quelque chose qui a été utilisé lors des années précédentes, dans lesquelles nous avons travaillé. Notre groupe doit analyser cela et mettre en place un texte préliminaire sur les prérequis ou les exigences concernant les candidats, et nous devons présenter des directives pour voir comment avancer avec les règles du

comité d'évaluation des candidatures. Tijani va me fournir certaines informations. Je suis au courant du calendrier dont a parlé Tijani, mais je n'ai pas eu l'occasion de conclure le processus est de regarder le calendrier avec le reste du groupe et d'avoir l'opinion du groupe sur ce calendrier.

Je vais essayer de préparer tout le matériel pour le 18 octobre, pour la réunion du 18 octobre, de façon à prévoir de mettre en place ce processus.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Julie. Je suis en train de regarder mon agenda, et le 18 je serais en voyage. Donc ce ne serait pas possible. Nous allons rester en contact, Julie. Si vous pensez que vous n'arrivez pas à respecter les délais dont a parlé Tijani, c'est-à-dire le 12 et le 18, nous appliquons le plan B pour voir si nous pouvons, au moins, adopter l'expression d'intérêts.

JULIE HAMMER :

D'accord. Je vais essayer en tout cas de pouvoir tenir compte des délais dont a parlé Tijani.

ALAN GREENBERG :

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur cette procédure de sélection ? Bien, si ce n'est pas le cas, nous allons maintenant passer au prochain point de l'ordre du jour.

Il s'agit du point 9. Il s'agit de la transition des fonctions IANA et du CCWG-responsabilité, mise à jour et prochaines étapes.

Nous allons donner la parole à León Sanchez. Je pense que Rinalia nous en a déjà un petit peu parlé, mais peut-être que León peut ajouter quelque chose. León, vous avez la parole.

LEON SANCHEZ :

Merci, Alan. Il n'y a pas grand-chose à ajouter.

Il y a la discussion de la piste de travail 2 du CCWG qui est en train d'avoir lieu. Il y a eu beaucoup de discussions très riches, mais sans conclusion pour le moment. Nous allons organiser un appel en plénière du CCWG dans les deux semaines à venir, et nous pensons que nous allons revoir le travail réalisé dans les sous-groupes. Pour le moment, il n'y a pas grand-chose à dire ici concernant ce travail à ALAC ou At-Large. J'espère que lors de prochaines réunions mensuelles, j'aurais davantage d'informations concernant la mise à jour de ce groupe de travail.

Nous avons déjà fourni une mise à jour lors de la discussion avec Rinalia.

ALAN GREENBERG :

Donc je crois que ça suffit, merci beaucoup León Sanchez.

Je vois que Tijani demande la parole, mais avant, je sais qu'il y a un groupe de travail qui travaille sur les fonctions IANA, et il y a aussi un autre groupe de travail qui travaille sur l'évolution de tout cela. Et au sein d'At-Large, nous avons une bonne idée de ces groupes qui progressent à leur rythme. Il y a des groupes qui ont déjà eu sept ou huit réunions, d'autres qui commencent à peine de travailler. Nous pourrions participer davantage peut-être [inaudible] ces groupes de travail.

Tijani, vous demandez la parole ? Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Alan. Je voudrais faire une mise à jour sur le groupe auquel je participe.

Je me suis rendue compte qu'il était impossible de participer beaucoup, donc je participe seulement à deux sous-groupes, parce que sinon, ce n'est pas possible d'être aussi disponible que possible. Je travaille dans le groupe des droits de l'homme et le groupe sur la juridiction de l'ICANN. Je peux vous dire que ces deux sous-groupes présentent le plus de controverses vu les sujets sur lesquelles nous devons discuter. Il y a différents points de vue au sein de la communauté concernant ces thèmes. Et ce sont des sous-groupes qui ont organisé plusieurs d'appel déjà.

Notre dernier appel sur la juridiction de— a eu lieu il y a quelques jours. Et je constate que nous avançons parce que nous arrivons maintenant à nous comprendre les uns les autres. Au début, les gens voulaient laisser les choses telles qu'elles étaient, en Californie, et que rien ne change au niveau du système de la société, etc. Et puis, les gens, petit à petit, ont changé. Ils ont accepté qu'il y ait un changement au niveau de la juridiction. Certains veulent changer seulement cela, d'autres veulent tout changer. Et je constate que les gens maintenant essayent de parvenir à un consensus. Maintenant, nous discutons de la brèche qui existe entre les exigences et la réglementation. Et nous analysons les mécanismes pour la mise en œuvre et pour voir si l'on conserve la juridiction de Californie ou pas.

Pour la mise en œuvre, il y a encore des choses à résoudre. Et j'espère qu'au cours des prochains appels nous allons pouvoir nous mettre d'accord.

Pour le sous-groupe qui travaille sur les droits de l'homme, je vois que certaines personnes de la communauté veulent discuter davantage de cet aspect. Notre mandat est de fournir un cadre d'interprétation des droits de l'homme dans le cadre des statuts constitutifs de l'ICANN. Et certaines personnes essaient de discuter d'autres choses, de discuter des choses qui ne font pas partie de notre mission. Et ensuite, il y a l'annexe 6 du document final 1 qui définit notre tâche, et notre tâche est très bien définie dans ce document.

Donc j'espère que les gens pourront se limiter à parler de ce qui figure dans notre charte comme étant notre tâche de travail.

ALAN GREENBERG :

Oui, je pense que le problème de juridiction et le problème des droits de l'homme étaient différents. Il n'y avait rien de cela dans la première piste de travail du CCWG. Donc c'est nouveau pour les gens. Et pour les présidents et les vice-présidents de ces groupes de travail, ça va être difficile de maintenir les gens sur leur voie et de ne pas sortir de leur cadre de travail.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci. D'abord, je voudrais remercier les groupes de travail qui s'occupent de la responsabilité et de l'ICANN. Je crois que c'est très important. Nous sommes la communauté. Nous essayons de coordonner ces sous-groupes de la piste de travail 2, et je voudrais–

Je suis le rapporteur de l'ombudsman de l'ICANN et du sous-groupe de travail sur ces thèmes, mais je ne voudrais pas parler seulement de cela. Je voudrais parler de points qui me paraissent importants, j'aimerais qu'il y ait des discussions au sein des sous-groupes sur ce point-là. Ce serait des discussions qui seraient très utiles, il me semble. Elle porterait sur les questions de l'ouverture de la documentation.

Et l'autre point qui me paraît encore plus important pour At-Large, tout ce qui concerne l'ATRT2 et la responsabilité, ce qui est lié à la responsabilité. Nous en sommes à la fin de la piste de travail 2 et nous attendons encore au sein du groupe de cet axe de travail 2. Je pense qu'il faudrait suggérer qu'il y a davantage de travail à réaliser au niveau de la piste de travail 2 et que nous devons être conscients de la connexion qui existe entre l'ATRT2 et la piste de travail 2. Merci.

ALAN GREENBERG : Oui, Olivier. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je voulais ajouter juste une chose par rapport à la transition de la supervision de l'IANA.

Le groupe de travail sur l'évolution de l'ICANN, donc je mets un lien sur le tchat qui vous emmène au dernier appel que nous avons eu, si cela vous intéresse, vous pouvez l'écouter. Et vous aurez des mises à jour sur les différentes pistes de travail, seulement les pistes de travail sur lesquelles Tijani et Sébastien ont travaillé.

Donc c'est un appel assez long, mais vous pouvez avancer, avance rapide, etc. ou ajuster, mais vous avez les transcriptions en anglais et en espagnol. Voilà c'était pour la petite pub d'aujourd'hui.

Alors, encore une chose par rapport à ce qu'a dit Sébastien. Il a mentionné que la piste de travail 2 est en lien avec l'ATRT2. Je n'ai pas bien compris, en fait, ce qu'il avait dit là-dessus. Est-ce qu'il n'y aura pas d'ATRT3 ? Je pensais que la révision sur la transparence et la responsabilité, c'était un travail qui avait été fait, mais je pensais que ça allait se poursuivre.

Alors ensuite la mise en application des recommandations de l'ATRT, je ne suis pas sûr, Alan. Je ne sais pas si nous avons déjà travaillé à la mise en application de l'ATRT2. Donc voilà, c'était un petit peu ma question merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Alors, merci. Oui. Olivier a soulevé une question intéressante, mais je pense qu'elle est séparée de ce que je souhaitais mentionner, ce dont j'aurais aimé parler.

Par rapport à l'ATRT3, il y en aura un, c'est en fait une question qui reste à discuter. Moi, ce dont je parlais, c'est la mise en application de l'ATRT2, ce qui n'a pas encore été fait par l'équipe de mise en œuvre. Il semble donc que cela est de la responsabilité des personnes de l'ATRT2.

Pour ce qui est de l'ATRT3, il est possible que les choses se fassent au rythme prévu, ou alors, c'est peut-être quelque chose dont il faut parler à Hyderabad.

Mais je crois que les deux questions sont séparées. J'espère que j'ai été clair.

ALAN GREENBERG :

Merci, Sébastien.

Pour dire les choses un petit peu différemment, le personnel de la révision de l'ATRT2. Il a décidé que plusieurs points se chevauchaient avec les délibérations déjà prévues de la piste de travail 2 et des responsabilités des médiateurs ; c'était un des points en tout cas, par exemple. Donc ceci a été alloué au sujet du travail de la piste de travail du groupe de travail qui s'occupe de la piste de travail 2.

Donc la mise en application de certains points de travail de l'ATRT2 a été allouée. D'autres points à soulever par rapport à ceci, donc, la révision At-Large. Et je passe la parole donc à Cheryl et à Holly. Donc révision At-Large, mise à jour et étapes suivantes ; allez-y, Holly.

HOLLY RAICHE :

Je pense que les gens ont dû recevoir un e-mail pour remplir le questionnaire. Le formulaire du questionnaire a été envoyé. Il a été clarifié. Le questionnaire définitif, finale, a été envoyé. Voilà. Donc c'est prêt à être rempli. Toutes les personnes qui souhaitent le remplir peuvent le faire maintenant.

ALAN GREENBERG :

Merci, Holly.

La révision a été faite il y a plusieurs années. La dernière révision. Et il y a des personnes qui ont été négligentes ; c'était surtout les personnes de la GNSO. Donc ce serait bien de mieux faire cette année.

Olivier ?

HOLLY RAICHE : Ce serait bien.

ALAN GREENBERG : S'ils ne le remplissaient pas ? Non, non, non.

Il est clair qu'il faut que tout l'ALAC remplisse ce formulaire. Allez-y, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ce que j'ai également vu, c'est la demande de point de vue qui a été envoyée aux SO et AC.

Donc, en fait, ça a été envoyé à toutes ces SO et AC ; ce n'est pas uniquement à At-Large.

ALAN GREENBERG : Oui. Effectivement. Ce sera largement diffusé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc la GNSO et les autres organisations, n'est-ce pas ?

ALAN GREENBERG : Oui, tout à fait.

Holly, nous vous entendons. Vous êtes en train de discuter en aparté.
Mais nous allons passer la parole à Sébastien. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Vous m'entendez ?

ALAN GREENBERG : Oui, oui. Allez-y, Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Alors, Holly semblait parler en même temps qu'Olivier, mais bon, ça a l'air d'aller.

Donc oui. Par rapport à ce que vous avez dit Alan, et par rapport aux membres de l'ALAC, je suis d'accord. Mais il faut, à mon avis, être un petit peu plus ambitieux. Moi, ce que j'aimerais, c'est d'avoir pour objectif au moins d'obtenir une réponse de chaque ALS.

Donc cette révision doit non seulement concerner l'ALAC, mais l'ensemble de l'organisation. Je sais que ce ne sera pas facile, mais si l'on pouvait essayer d'avoir cet objectif, à mon avis ce sera mieux. C'est

pour cela que je suggère que lorsque le président d'une RALO écrit à ses membres et aux ALS pour leur rappeler de remplir leur questionnaire, eh bien, ce sera positif à mon avis.

ALAN GREENBERG :

Merci, Sébastien.

Je vais faire l'hypothèse que les RALO ont intérêt à ce que ce soit rempli, et donc qu'ils agiront de la sorte. Mais on ne peut pas contrôler ce que font les RALO. ICANN ne peut pas contrôler ce que font les RALO, mais j'espère qu'ils le feront. Mais en tout cas, moi je n'aimerais pas qu'il n'y ait que la moitié de l'ALAC qu'il le remplisse, ce questionnaire. Ce serait assez gênant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Donc, nous avons reçu le questionnaire. Nous savons que la révision d'At-Large est en cours. Mais je me pose une question.

Par rapport à la sélection du deuxième membre au Conseil, est-ce que cela a été mentionné ? Sinon, que peut-on faire ?

ALAN GREENBERG :

Je ne sais pas si cela a été mentionné, mais en tout cas, on en a parlé. Ça a été discuté au niveau de la révision. Je ne pense pas que le sujet a été abandonné, mais je ne contrôle pas ce qu'ils pensent. Et il est possible qu'ils ne soient pas nécessairement d'accord. Et je sais qu'il y a eu, lors de plusieurs réunions, la discussion comme quoi il faut envoyer un message au Conseil. À mon avis, c'est assez clair. Je ne peux pas vous

garantir le résultat, mais si vous pensez que c'est une question importante, il faut absolument le répéter régulièrement.

Alors, y-a-t-il d'autres personnes qui souhaitent intervenir là-dessus ? Je ne vois personne qui a la main levée ; je n'entends personne. Je dis ça lentement pour que les gens et le temps de lever la main, mais ça a l'air d'aller nous allons passer au point suivant.

Point suivant. La révision concernant le produit des ventes aux enchères. Alors, là-dessus, je dois dire que j'ai un petit peu fait abstraction. Ça a été envoyé à l'ALAC. Malheureusement la demande d'envoi pour aujourd'hui n'a pas été envoyée au personnel ; en fait, c'est un oubli de ma part. Donc nous en sommes maintenant à un point petit peu gênant. Nous avons deux semaines pour revoir ce point, et c'est pratiquement terminé. Donc l'équipe d'action, et d'ailleurs j'en suis le vice-président, et c'est d'ailleurs pour cela que j'ai raté ceci parce que j'ai passé tellement de temps là-dessus que je n'ai pas fait mes devoirs et je n'ai pas envoyé ce qu'il fallait à l'ALAC. La date butoir était vendredi et il nous faut absolument nous dépêcher.

Ce que j'aimerais, c'est que les gens passent en revue le document individuellement. Si vous avez des commentaires, envoyez-les-moi. Envoyez-les à la liste de l'ALAC. Nous essayons d'obtenir des commentaires comme quoi, si par exemple il y avait des gens qui voulaient absolument interrompre la ratification de la charte. C'est important. Si vous êtes membres du CCWG, chaque groupe a pris la charte et l'a approuvée, a approuvé une version amendée. Ça, c'est très problématique parce qu'on a maintenant un [inaudible] qui a été approuvé, et les autres groupes membres ne l'ont pas vu. Donc c'est

très difficile de synchroniser ceci. Ce sera très difficile de le synchroniser par la suite. Nous avons eu des problèmes de synchronisation, donc nous avons des versions différentes pour les différents groupes. Donc, nous allons chercher les changements que l'ALAC doit entériner. Donc cette charte a fait l'objet de beaucoup plus de travail que toute autre charte, et c'est parce qu'en fait c'est une charte assez unique.

Il y a beaucoup d'argent impliqué. Donc il y a le .web, la vente aux enchères du .web. Donc c'est 235 millions de dollars qui sont alloués dans le cadre de ce processus. En tout cas, au moins plus de 100 millions, mais sans doute beaucoup plus que 100 millions. Donc il y a énormément de potentiel de conflit d'intérêts.

Le CCWG n'allouera pas les fonds, mais il définira les directives pour les demandes légitimes et les demandes non légitimes. Il va subdiviser l'argent entre différents groupes. Donc la question c'est, y-a-t-il des points dans cette charte qui ne peuvent pas être entérinés par At-Large. Et il faut absolument s'en occuper rapidement. Il y a eu énormément de travail qui a été fait pour en arriver là où nous en sommes. Il y a eu une implication énorme du Conseil, parce que le Conseil ne doit pas approuver la charte, mais il doit se mettre d'accord sur le résultat du travail du CCWG. Cela a été fait sur la base de la charte qui est écrite. Et le conflit d'intérêt, c'était l'un des gros problèmes.

L'autre gros problème, et d'ailleurs, cela m'a surpris, c'est que, étant donné les statuts la manière dont ils sont écrits, les nouveaux statuts, et bien, il sera très difficile d'utiliser l'argent de manière non-alignée avec la mission actuelle de l'ICANN. Donc, utiliser pour des choses qui sont bonnes pour l'intérêt, ça c'est l'une des définitions, mais c'est une

définition trop large. On ne peut pas faire les choses d'une manière aussi large. Donc il faut absolument que cela soutienne notre mission. Donc il va falloir interpréter ceci, donc c'est intéressant.

S'il vous plaît, si cela vous intéresse, bon il s'agit de plusieurs centaines de millions de dollars, donc je pense que cela vous intéresse, je vous demande absolument de passer en revue le document. J'imagine que pour la plupart des questions, je pourrais y répondre sur la base des délibérations de l'équipe de rédaction de la charte du CCWG, mais il y a peut-être des choses que nous aurons ratées. C'est tout à fait possible. Donc s'il vous plaît commentez là-dessus.

Alors, je crois que Judith veut parler, et ensuite Olivier.

Judith, allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN :

Je me posais une question.

Le groupe était un groupe clos ; je sais que je souhaitais rejoindre le groupe après la réunion d'Helsinki, je n'ai pas pu. Est-ce qu'il a été question d'ouvrir le groupe ? Cela aurait pu aider, à mon avis, à distribuer un peu le travail.

Vous savez, avec les vacances, etc., c'était un petit peu difficile de survivre. Donc il aurait été utile d'avoir davantage de temps aussi.

ALAN GREENBERG : Le document n'est pas très long. Donc je pense que c'est faisable. Il nous reste quelques jours. Je pense que c'est absolument faisable. Regardez un petit peu de quoi il s'agit.

JUDITH HELLERSTEIN : En fait, moi je parlais de la période précédente. Avant le travail groupe de rédaction.

ALAN GREENBERG : La seule équipe qui s'est réunie, c'est l'équipe de rédaction c'est tout, et qui représente les groupes membres. Donc je ne sais pas de quel groupe vous parlez qui aurait pu être ouvert. Il y a eu un certain nombre de réunions lors des réunions de l'ICANN, au cours de l'année passée, qui ont donc un petit peu donné des directives au groupe de rédaction. Il y a eu plusieurs réunions ouvertes lors des réunions d'ICANN. Il y a eu également une période de commentaires. Donc il y a eu beaucoup de points de vue de la communauté qui ont été considérés pendant le processus.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Une chose. Qui sont ces organisations membres qui s'occupaient de cette charte ? Donc est-ce que c'est le GAC, l'ASO ? Est-ce que ce sont des organisations qui s'en occupent ?

ALAN GREENBERG : Je ne sais pas. Je ne peux pas parler en leur nom. Il y a eu une participation, à mon avis, de tous ces groupes. ASO, je n'en suis pas sûr. Je serais assez surpris, par exemple, si le GAC n'était pas un des groupes membres ; mais enfin, ça dépend d'eux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. J'ai noté les critères pour les membres ; il y a donc des membres, des participants et des observateurs.

Pour les observateurs, est-ce qu'ils peuvent lire la liste de diffusion, mais qu'ils ne peuvent pas participer aux réunions ? Je ne sais pas ? Est-ce qu'ils peuvent écouter les appels sans y participer ? Est-ce qu'ils peuvent participer aux réunions face-à-face ?

ALAN GREENBERG : Ça, ce sont les règles qui seront utilisées de manière générale. Je ne sais pas si on peut empêcher quelqu'un de rejoindre d'une réunion en écoute seulement, sans parler. On peut, de toute façon, s'inscrire sur Adobe Connect, si on arrive à trouver le code. Ce n'est pas difficile. Ce n'est pas un secret. Les lignes téléphoniques, en général, sont ouvertes. Mais les règles sont les mêmes pour les autres groupes. Donc c'est [inaudible]. Mais si cela pose problème, on peut tout à fait en parler si vous le souhaitez.

Il y a une discussion assez importante par rapport au conflit d'intérêts, et si ce conflit d'intérêt existe même au niveau du CCWG. De toute évidence, il est possible qu'une personne participe au CCWG, [inaudible] pour certaines règles avec certaines allocations. Et donc cela veut dire qu'ils sont avantagés à ce moment-là. Et donc, nous avons résisté. Nous

n'avons pas souhaité mettre des règles pour les personnes qui participaient au CCWG parce que ceci représenterait un gros changement par rapport à ce que nous avons eu par le passé en termes de participation. Nous allons donc avoir une déclaration assez claire sur les intérêts, mais n'interdirons pas aux gens de participer étant donné des actions futures.

Donc la situation est assez complexe. Mais nous avons défendu les règles actuelles, et n'avons pas modifié les choses. Je ne sais pas si cela répond au problème.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci, Alan. Bon, en tout cas, cela explique les choses.

Ma troisième question là-dessus, c'est de savoir si cette charte suit les recommandations du groupe de travail intercommunautaire sur les groupes de travail intercommunautaires.

ALAN GREENBERG : La charte actuelle qui avait été commentée au début de a été utilisée comme base. On s'imagine bien que le tout ne serait pas adopté, mais en tout cas, c'était la meilleure base que nous ayons à l'époque et c'est comme ça que nous avons travaillé. Alors je ne peux pas vous dire tous les changements qui ont été effectués, tous les changements que nous avons dû effectuer étant donné ce qui avait été fait, mais oui, nous avons pris en compte ceci.

D'autres questions là-dessus ? Merci beaucoup. Donc, s'il vous plaît, regardez ce qui a été fait, donc envoyez-moi vos commentaires, parce

qu'il faut absolument que tout l'ALAC soit d'accord là-dessus. Donc envoyez-moi vos commentaires, et envoyer vos commentaires à la liste. Ce serait bien de faire les choses rapidement. Je suis désolé ; j'ai un petit peu pris du retard là-dessus mais j'apprécie votre compréhension.

Alors, point suivant. Assez court. Nous avons parlé des moyens de mesure de l'At-Large. On m'avait demandé de les afficher sur la page wiki. Je pense que nous allons considérer de manière spécifique les liaisons des SO et AC et leur participation aux réunions de l'ALAC. Les leaders régionaux, les membres régionaux d'ALAC, y compris les personnes nommées pour le NomCom, et donc la participation de ces différentes personnes, aux Webinaires de l'At-Large et aux autres réunions que nous organisons régulièrement. Et enfin, les participations aux différents votes. Donc nous aurons tout ceci disponible avant Hyderabad. C'est dommage que l'on n'ait pas pu le faire avant, mais pour l'année prochaine, ce sera publié de manière régulière tous les mois. Y-a-t-il des questions là-dessus ?

Donc tout ceci, ce sont des choses qui font partie des règles de procédures de l'ALAC, et qui sont obligatoires, [inaudible] règles.

Tijani, et ensuite Judith.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Alan.

Alors, excusez-moi, j'ai changé de ligne parce que nous avons un problème d'audio. Donc je voulais poser une question à Alan.

Quel est le résultat ? Est-ce qu'il y aura des résultats ? Donc vous pensez qu'on va les publier entre nous ? Est-ce qu'il y aura un suivi après ?

ALAN GREENBERG :

Cela dépendra justement du résultat. En théorie, l'ALAC pourrait considérer les résultats et se dire, bon, cette personne est vraiment membre de l'ALAC qui est terrible, donc il faut s'en débarrasser. Bon, j'imagine que ce ne sera pas ce qui se passera, mais c'est quelque chose qui est possible. Les résultats pourront être pris en considération par une RALO pour changer leurs représentants, ou alors, il pourrait y avoir quelqu'un qui dira, écoutez, je participe à trop de réunions donc je change de chapeau et je participe à autre chose ou un moins de choses, etc. Donc différents groupes pourront prendre différentes décisions sur la base des résultats. Peut-être que les résultats les surprendront. Je ne sais pas. Je ne fais aucune prévision. C'est simplement quelque chose qu'on nous a demandé de faire. Je pense que le moment était venu de faire quelque chose, et il y aura des choses à faire. En tout cas, il faudra présenter les choses de manière assez glamour que nous puissions un peu voir quels sont les résultats. Je pense qu'il n'y a pas de désir obscur ; c'est simplement ça.

Judith, allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN :

Je me demande pourquoi, en termes de participation dans les groupes At-Large, nous n'analysons pas les nombres de personnes qui sont présents et l'activité des différentes personnes. Il faudrait qu'il y ait une

lettre de sensibilisation pour motiver les gens à participer davantage.
Moi je pense que ça devrait faire partie des analyses.

ALAN GREENBERG :

Nous collectons les différentes statistiques. Je peux vous envoyer un tableur qui contient tout. Mais ce tableur est tellement important avec différentes informations, parce que les gens vont dans différents groupes. Mais vous verrez, vous verrez beaucoup de données pas beaucoup d'informations parce que ces données sont un petit peu dispersées. Il nous faut absolument synthétiser tout ceci, présenter les choses de manière significative. La participation, effectivement, c'est quelque chose qu'on pourrait présenter, mais je ne sais pas si cela représente beaucoup de valeur. En fait, il y a beaucoup de travail. Si vous portez volontaire pour travailler sur de meilleurs moyens de présenter les données de manière plus significative, vous serez acceptée n'est-ce pas ? Donc il n'y a rien d'obscur ni de bizarre, mais on essaie simplement de faire les choses de manière un peu rapide.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci, Alan. Je pense que c'est une bonne chose que vous mais je veux poser une question par rapport aux personnes qui écoutent les enregistrements. Est-ce que ces personnes sont prises en compte ?

Deuxième point, il y a une différence entre les personnes qui enregistrent le vote et les personnes qui oublient de voter. J'imagine que vous savez à quoi je fais référence. Mais en tout cas, j'aimerais

quand même vous féliciter parce que je pense que ce travail est important. Je suis content qu'on le fasse.

ALAN GREENBERG : Nous essayons d'analyser les votes qui sont importants. Je sais, par exemple, un moment vous n'avez pas voté parce que vous n'avez pas pu vous abstenir. Vous auriez préféré vous abstenir justement.

Lorsqu'on publie quelque chose, par exemple, si nous mentionnons le fait que vous n'avez pas voté mais que vous souhaitez que votre nom soit mentionné, nous pouvons tout à fait changer les données.

Dev, allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Par rapport au commentaire de Judith, je crois que je vais souvent ce genre de travailler avec des analyses. Donc voilà. Je me porte simplement volontaire pour vous aider.

ALAN GREENBERG : D'accord. Nous faisons le suivi de tout. Le problème c'est est-ce que nous pouvons présenter cela ? Nous faisons cela à une époque difficile parce qu'il y a beaucoup de travail mais nous aimerions présenter cela à Hyderabad, ou en tout cas, l'avoir avant la fin de l'année, nous faisons notre possible actuellement. Nous allons continuer à améliorer cela. Le suivi, ce n'est pas le problème. Nous avons des tableaux avec toutes les données à l'intérieur, mais ce n'est pas vraiment utile pour le moment.

Bien. Je ne vois pas d'autres mains levées la concernant ce point-là ; nous allons donc passer au prochain point de l'ordre du jour. Nous sommes un petit peu en retard, mais pas beaucoup.

Prochain point, donc, c'est la sélection des liaisons. Nous avons eu un appel la semaine dernière. Nous avons eu très peu de nominations, d'auto nominations ou de nominations d'autres personnes. Il y a eu des commentaires lors des processus de sélection précédents, pas pour les liaisons, mais il y a eu une demande pour des liaisons. Il y a eu un processus qui était ouvert. Et donc, je pars du principe que les gens veulent participer. Nous attendons maintenant la participation de tout le monde. Nous allons enregistrer les nominations. Il s'agit ici de liaison ; ça demande des capacités spéciales pour ces postes. Il y aura comité de candidats à la sélection qui se chargera de voter. Vous savez que dans le passé le comité de sélection, les comités de sélection précédents, ont à plusieurs reprises fait une seule recommandation à l'ALAC, pour la comme pour l'ATRT ou d'autres groupes, ou bien il y avait plusieurs comités— pardon, plusieurs candidats, le comité présentait les candidats à l'ALAC, et l'ALAC faisait sa propre sélection. Bien. Si vous avez des questions sur ce point, je vous rappelle que lors de la dernière réunion de l'ALAC, de la réunion précédente, nous avons discuté que le concept de soutien risquait d'intimider les autres gens, et que ces gens-là ne se présentent pas. Donc on a arrêté ce système de soutien pour les nominations sur le wiki, etc. nous ne le faisons plus. En plus, ce n'est pas nécessaire pour ce type de fonction.

Murray, vous avez la parole.

MURRAY MCKERCHER : Merci, Alan. Je voudrais une précision, peut-être que Ariel peut répondre.

Sur le wiki, la déclaration et l'expression d'intérêts vont figurer sur le wiki ?

ALAN GREENBERG : Je ne sais pas. Je ne me souviens pas. Peut-être que quelqu'un du personnel pour me le dire ? Est-ce que cette expression d'intérêt pour les candidats va se retrouver sur la liste de l'ALAC ? Elle va être publique ? Ou est-ce que ce sont des expressions d'intérêts privées ? Je ne me rappelle plus ce qu'on avait dit ici. Heidi ?

HEIDI ULLRICH : Ariel sinon pourra y répondre. Sur la page wiki, il y a les choses que seulement les membres du groupe de sélection du Comité de sélection peuvent voir. Je pense que c'est pour le personnel de l'ICANN et pour vous. Laissez-moi voir ce qui a été spécifié lors de cet appel. Laissez-moi regarder.

Oui. Nous les recevons et nous les postons. Bon, Murray, nous ne nous souvenons pas si c'est public ou privé.

ALAN GREENBERG : Dans le passé, c'était privé. Comme ça nous ne faisons pas de publicité sur les personnes qui ont été sélectionnées. Mais je ne me rappelle pas si, dans les règles de procédures, il y a quelque chose qui a été modifié sur ce processus de sélection. Laissez-nous le vérifier.

GLENN MC KNIGHT : Bien. Je pense que ce processus doit passer par la liste d'At-Large si je ne me trompe. Il me semble que c'est comme cela que cela fonctionnait.

ALAN GREENBERG : Certaines personnes ont fait comme ça, d'autres l'ont fait en privé. Je ne me rappelle plus quelle était l'exigence officielle ; la façon de le faire officiellement.

TIJANI BEN JEMAA : Si je me souviens correctement, Alan, on avait dit que la nomination devait se faire à travers la liste, avec une copie à Alan et au personnel de l'ICANN et Heidi.

ALAN GREENBERG : Ici, la question c'est est-ce que c'est personnel, ou est-ce que c'est public ?

TIJANI BEN JEMAA : C'est public.

ALAN GREENBERG : OK. Merci.

Ariel, est-ce que vous voulez prendre la parole ?

ARIEL LIANG : Je voudrais, ici, préciser, sur cette question de la page wiki privée ou publique pour le comité de sélection. C'est un processus qui se fait de manière publique.

ALAN GREENBERG : Nous allons probablement devoir changer nos règles de procédures. Nous en parlerons après cet appel à ce moment-là. Et j'ai peut-être fait une erreur en disant qu'il faudrait continuer à travailler sur une page privée, je ne sais pas.

ARIEL LIANG : Bien.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'il y a d'autres choses à ajouter sur ce point-là ? Bien. Je ne vois pas de main levée. Donc le prochain point est très court. Sélection des ALC. Donc une personne par région. L'Amérique du Nord est couverte. Donc nous cherchons une personne pour chaque région maintenant et cela va être diffusé sous peu. Et vous devez— on devait annoncer cela avant que l'appel soit pris, et c'est ce que je suis en train de faire.

Bien. Maintenant, un petit point rapide sur le nettoyage notre page wiki. Comme beaucoup d'entre vous le savent, avec le temps, notre page wiki est devenue un peu difficile à contrôler et ça fonctionne de manière parfois inappropriée. Il y a des pages similaires qui sont connectées de manière différente. Nous voulons commencer à nettoyer cela ; Ariel va s'en charger. Ce n'est pas un gros travail. C'est une tâche de maintenance, mais nous voudrions que notre wiki devienne plus

logique. Donc si vous avez des choses dont vous voulez nous faire part, des choses qui vous ont dérangé, gêné dans cette page wiki, s'il vous plaît, c'est le moment de nous en faire part.

Est-ce qu'il y a d'autres choses à ajouter ici ? Ce n'est pas le cas. Bien.

Alors le prochain point, c'est la réunion d'ICANN 57, et je vais donner la parole à Gisela et à Heidi qui vont nous présenter notre programme. Nous sommes un petit peu en retard.

HEIDI ULLRICH : Bonjour. Je vais donner la parole à Gisela qui va nous présenter cet ordre du jour. La partie en rouge correspond aux pauses.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Lorsque vous parlez du rouge, de quoi vous parlez ?

HEIDI ULLRICH : La partie qui est en rouge sur l'ordre du jour, c'est quelque chose que nous n'avons jamais utilisé auparavant. Donc ces points-là, qui sont en rouge, cela veut dire qu'on attend votre opinion, vos contributions pour ces points.

GISELA GRÜBER : Merci, Heidi. Je voulais vous dire que le rouge se trouve sur la page wiki, pas sur l'écran. Ici, sur l'écran, il n'y a pas de rouge.

ALAN GREENBERG :

Ah OK. Je pensais que vous soulignez les pauses-déjeuner. Bien. Bon. Ici c'est en vert, OK. Bien. Avant que Gisela commence, je voudrais dire que les premières journées de réunions vont être vraiment problématiques parce que normalement les deux premières journées sont pour les réunions de travail du groupe de leadership d'At-Large.

Il y aura deux groupes ; la GNSO et le PDP, le groupe sur le PDP, qui vont se réunir, et il y aura beaucoup de discussions importantes au cours de ces réunions. Et les personnes qui participent à ces PDP devront participer à ces réunions, mais cela veut dire qu'il faudra organiser les choses au niveau d'ALAC et au niveau d'At-Large, les choses qui sont moins importantes ; ce sera difficile, tout cela, à organiser. Bien. Donc c'est une contrainte qui va être difficile à assumer cette fois-ci. Nous ne sommes pas encore sûrs comment nous allons faire. Nous ne savons pas quelles sont les détails jusqu'à ce que ces thèmes de hauts intérêts soient annoncés, mais ça va être difficile de mettre en place un programme qui respecte les exigences de tout le monde. Merci.

Gisela, vous avez la parole.

GISELA GRÜBER :

Merci, Alan. Je vais laisser tout le monde regarder l'écran. Je le désynchronise pour que vous puissiez le regarder tous ensemble, chacun dans votre coin. Bien.

Donc, il est très important que nous sachions quels sont les thèmes d'intérêt élevé qui doivent être classés dans les sessions de l'après-midi, les sessions dans lesquelles vous voyez TBC ; donc TBC ça veut dire que nous pouvons organiser des réunions, mais qu'il s'agit de thèmes

d'intérêt élevé. Tant que ces thèmes ne seront pas choisis, nous ne pourrons rien mettre ici dans ces cases et nous ne pouvons pas organiser les sessions de sensibilisation.

En jaune, nous avons jaune pour-bleu, pour les groupes de travail. Nous avons les sessions de formation de compétences qui vont avoir lieu de samedi à mardi. Nous avons des sessions d'ALC. Nous avons des sessions avec le groupe de parties prenantes des registres. Et de nouveau, je dirais que je n'ai pas passé trop de temps à analyser le programme. Nous devons travailler maintenant sur la session de travail de leadership d'At-Large.

Et sur le dernier jour, qui est donc le mercredi 9 novembre, nous devons voir la session de travail de développement d'ALAC. Les leaders de RALO vont recevoir un e-mail avec les horaires de la réunion. Nous avons des réunions avec la ccNSO, avec le GAC et avec le conseil d'ALAC. Et la réunion de la ccNSO a déjà été organisée. Elle va durer 90 minutes. Mais nous pensons qu'avec ce temps, ce sera suffisant.

Un dernier point que mardi 8 novembre est quelque chose de nouveau sur ce programme. Vous aurez une session de 90 minutes. Et Vanda a dit que la session d'ALAC aura lieu vendredi 4. Et il y a des événements sociaux en rose à la fin de chaque journée.

Bien. J'ai une question à poser. Il devait avoir une enquête qui devait avoir lieu sur le leadership d'ALAC pour voir quels étaient les thèmes que l'on voulait aborder et quel groupe voulait aborder quels thèmes. Je n'ai pas vu cette enquête.

HEIDI ULLRICH : C'est ma faute. Nous allons commencer. Ariel et moi, nous n'avons pas encore fait– envoyé cette enquête, mais nous allons le faire aujourd'hui.

ALAN GREENBERG : Bien. Oui. Dépêchez-vous parce que nous n'avons pas beaucoup de temps pour remplir cette enquête. Pour y répondre.

Judith, vous avez la parole.

JUDITH HELLERSTEIN : Je sais que le ALT va avoir une réunion en même temps que la session de développement des RALOs ; est-ce que cela veut dire que ces gens-là ne seront pas disponibles ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

ALAN GREENBERG : La session de développement des RALOs est destinée aux leaders des RALOs. Donc je ne pense pas qu'il y ait de doublon ici, à moins que je ne me trompe, peut-être.

HEIDI ULLRICH : Oui, c'est correct, Alan. Les leaders des RALOs savent cela. La prochaine réunion du secrétariat va aborder la question de la planification de l'ordre du jour dans ce sens.

JUDITH HELLERSTEIN : La réunion du secrétariat ? À la réunion d'ICANN ? Je ne la vois pas.

HEIDI ULLRICH : Non. Elle n'est pas prévue. Elle n'a pas encore été planifiée et incluse dans l'ordre du jour.

ALAN GREENBERG : En termes des sessions de développement d'At-Large, c'est quelque chose— c'est un point sur lequel nous devons travailler. On m'a demandé des commentaires. Est-ce qu'il y a des volontaires qui voudraient travailler de manière active pour nous aider à mettre cela en place ? Vous plaît, dites-le-nous. Pour le moment, il y a moi, Heidi et Cheryl qui avons exprimé leur intérêt pour participer à cela. Si quelqu'un d'autre veut le faire, levez votre main ou dites-le nous. Nous vous inclurons dans ce groupe. Nous sommes en train de prendre du retard par rapport à notre ordre du jour.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires, Gisela ? Est-ce qu'il y a d'autres problèmes sur ce point-là ?

GISELA GRÜBER : Non.

ALAN GREENBERG : Les thèmes d'intérêt élevé, c'est un peu une question importante. Je pense que tout le monde comprend qu'il nous faut dire à nos équipes que certaines des sessions, certaines des réunions, dépendent de ces sessions de l'après-midi, et il nous faut voir quels thèmes seront abordés lors de ces sessions.

D'accord. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Alan. Je voulais savoir qu'est-ce qui, dans toutes ces propositions, qu'est-ce qui pourrait être modifié et qu'est-ce qui ne peut pas être modifié. Je pense que l'ouverture et la clôture de la réunion des choses que l'on ne peut pas modifier, mais ensuite, j'aimerais qu'on nous dise qui peut être modifié et ce qui ne peut pas être modifié dans cet ordre du jour.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Les horaires ont déjà été fixés. Donc tout ce qui figure ici, ça nous dit quand est-ce que la salle est occupée, quand est-ce qu'il y a la traduction, etc. L'exception à des moments, à ces réunions qui sont fixées, sont les points qui disent TBC, c'est-à-dire tout ce qui concerne les thèmes que nous devons décider.

Il y a ensuite d'autres points qui sont plus flexibles. Tout le reste est déjà fixe, à moins qu'il n'y ait de bonnes raisons de changer, de modifier cela. Est-ce que vous avez des raisons en tête pour qu'il y ait des modifications dans le reste de notre ordre du jour ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Non. Je n'ai rien de spécifique en tête, mais vous savez qu'il avait discussions sur la dernière journée de la réunion. Qui sera là ? Pourquoi est-ce que cette réunion, cette journée de réunions est prévue ? Qui participera ? Je voulais savoir s'il y avait quelque chose qui avait été prévu ici par le personnel de l'ICANN.

ALAN GREENBERG :

Pour préciser un petit peu ce point, le groupe de stratégie à la réunion a dit que le dernier jour de cette réunion était destiné à l'intégration de nouveaux groupes ou quelque chose comme ça. C'est pour les gens, les nouveaux arrivants. C'est un petit pourcentage. En fonction de cela, nous n'avons pas prévu de réunions publiques pour le dernier jour.

En plus, l'ICANN a dit que le cocktail de clôture de la réunion se fera le dernier jour. Cela veut dire que le 9 tout le monde aura quelque chose à faire. Nous ne voudrions pas qu'on nous accuse de rajouter un jour pour rien, parce que la réunion devrait formellement conclure le 8. Ce n'est pas très clair pour le moment, mais du point de vue [inaudible] ce très clair en tout cas.

Nous allons donc avoir cette dernière journée pour les réunions des leaders des RALOs. L'année prochaine— pardon, notre date de départ pour certaines personnes est le 10, pour d'autres, c'est le 9. Voilà. Je voulais dire cela. Et il y a autre chose. Les repas sont prévus par le gouvernement indien. Nous ne connaissons pas vraiment le système de fonctionnement. Nous pensons que nous irons chercher les repas et nous les rapporterons à la salle. L'accès— nous espérons que nous pourrions avoir accès rapidement aux repas de façon à ne pas perdre de temps, mais il y a beaucoup de choses ici qui sont encore non précisées.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci, Alan. Je pense concernant le dernier cocktail, le cocktail du 9 novembre, nous allons voir si ALAC, les RALO, et les réunions d'ALT sont seulement pour les nouveaux membres qui vont commencé leur

mandat à Hyderabad. Les sessions du 9 novembre sont pour ceux qui, à la fin de cette réunion, ont des membres de RALO, des liaisons et des membres d'ALAC. Merci.

ALAN GREENBERG :

Nous avons un problème, et c'est que si quelqu'un devient une liaison, parce que c'est la seule chose que nous ne savons pas, si quelqu'un devient une liaison et que cette personne a un problème parce qu'elle doit partir ce jour-là, elle ne pourra pas participer à ces réunions.

Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui veut prendre la parole ? Gisela, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter sur le point 16 de notre ordre du jour ?

Oui. Nous ne connaissons pas encore les horaires de la navette, mais nous savons que la navette passera par chaque hôtel que nous avons fait à Dublin. Et les hôtels ne sont pas à une distance prudente ; il faudra prendre la navette, on ne pourra pas aller à pied. On ne pourra pas se rendre à pied à l'hôtel où aura lieu la réunion. Donc nous allons essayer de ne pas commencer trop tôt avant 8h30 pour permettre aux gens de prendre la navette est arrivé à temps à l'hôtel où a lieu la réunion. Et nous aurons bien sûr des contrôles de sécurité très stricts.

Nous allons avoir un certain problème les premiers jours ; j'espère que ce ne sera pas le cas.

Maintenant, nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour. Il s'agit des visas et des questions liées aux voyages. Est-ce qu'il y a des problèmes ? Est-ce qu'il y a des gens qui n'ont pas encore reçu leurs billets d'avion ou qui ont des problèmes pour avoir leur visa ? Si vous

n'avez pas votre visa encore, vous avez des problèmes pour obtenir votre visa, si vous n'avez pas encore votre billet d'avion ou vous n'avez pas encore reçu des précisions concernant votre voyage, contactez le personnel de l'ICANN. N'oubliez pas qu'on ne peut pas savoir. Donc agissez si vous avez un problème ; dites-le au personnel de l'ICANN pour qu'on le sache. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à joindre le personnel de l'ICANN. Notre personnel doit savoir s'il y a des problèmes.

Je vois que Tijani a levé la main. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Alan.

Mon visa et mon billet d'avion n'ont pas encore été terminés, parce que l'ambassade ici m'a dit, et je l'ai répété déjà à plusieurs reprises, l'ambassade m'a dit qu'ils ne peuvent me donner plus d'un mois de validité pour mon visa. Cette période de validité va commencer dès que je vais récupérer mon passeport.

ALAN GREENBERG :

Tijani, nous connaissons votre situation. Nous savons que Cheryl aussi a un problème. Maintenant, je voudrais que les gens qui ont un problème mais qui ne l'ont pas dit auparavant nous le disent.

TIJANI BEN JEMAA :

Puisque le visa est encore un problème, on ne peut pas avoir notre billet d'avion, puisqu'on ne peut pas faire de réservations d'hôtel si on n'a pas de visa. C'est un cercle vicieux.

ALAN GREENBERG : Oui. Je comprends bien. C'est pour cela que je voudrais que le personnel de l'ICANN sache qui est encore dans cette situation. Nous pouvons modifier un peu les choses. Nous pouvons essayer d'arranger les choses, ou de résoudre les problèmes, mais pour cela il faut que nous sachions qu'il y a un problème.

Je ne voudrais pas que, comme cela se passe tous les ans, j'apprenne que quelqu'un qui avait un problème depuis deux mois n'avait rien à personne, qu'il ne l'a pas dit au groupe de l'ICANN qui s'occupe— l'unité constitutive de l'ICANN qui s'occupe des voyages. Donc, si vous plaît, dit au personnel de l'ICANN, entrez en contact avec les membres d'ALAC, les leaders des RALOs qui ne sont pas à cette réunion pour leur demander si tout est réglé du côté des voyages et des visas.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Alan, de poser cette question. Je crois que c'est un problème important et c'est bien d'en parler de manière publique pour que tout le monde puisse joindre le personnel de l'ICANN en cas de problème.

Moi, personnellement, j'ai fini. Mais je voudrais dire que le personnel de l'ICANN n'organise pas vraiment la réunion, mais essaie de faciliter le travail, notre travail. Je dirais qu'ils font bien les choses et que dans mon cas c'est réglé.

Tijani a dit qu'il y a des règles. Peut-être que les règles ne s'appliquent pas à tous de la même façon. Et je ne sais pas s'il faut rappeler publiquement que je n'ai pas encore obtenu mon visa. J'espère que je vais le recevoir mais je ne suis pas sûr que les règles soient les mêmes

pour tout le monde ou qu'elles soient annoncées comme étant les mêmes pour tout le monde.

ALAN GREENBERG :

L'unité constitutive pour les voyages a dit que pour les gens qui ne recevaient pas leur visa, et pour les pays où il est plus difficile, il y a des arrangements possibles.

Pour l'Inde, il y a des gens qui ne reçoivent pas leur visa ou qui reçoivent un refus de visa. C'est tout à fait étonnant. Donc c'est comme ça. C'est comme ça que ça fonctionne.

Alors, on m'a dit que j'avais raté quelque chose ; c'est les questions pour le Conseil. Donc par rapport à l'emploi du temps pour l'ICANN 57, donc le point 4 dans le point A, donc nous avons une réunion en face-à-face avec le Conseil. Pas comme à la dernière réunion, mais plutôt sous la forme de table ronde. Nous avons demandé à tous les membres ALAC présents d'être à la table ronde, donc je ne sais pas combien de personnes le Conseil amènera à la réunion, mais ils auront leurs propres questions. Donc on n'est pas obligés de remplir toutes l'heure avec nos questions. Par contre, il nous faut identifier les différents points que nous souhaitons soulever au Conseil, alors s'il vous plaît, dites-nous où vous en êtes. Nous aurons sans doute une date butoir à laquelle il nous faudra soumettre nos questions.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Je voulais simplement noter le fait que les personnes qui viennent de Tunisie ne font pas partie des personnes qui ont des problèmes, en général, à avoir des visas. J'ai un visa de 10 ans pour les États-Unis ; on ne m'a jamais refusé de. Donc je ne comprends pas, mais mon voyage n'a toujours pas été prévu.

ALAN GREENBERG : Je demanderais à ce que vous parliez à Joseph de ceci. C'est le fait, que vous êtes en Afrique. C'est peut-être injuste, mais tout de suite, c'est quelque chose qui existe. C'est un stigma. Donc moi je pense qu'effectivement il faudrait que vous suggérez à Joseph le fait que votre historique montre que vous n'avez pas de problème pour obtenir de visas, c'est quelque chose qui est documenté.

TIJANI BEN JEMAA : D'accord. Merci.

ALAN GREENBERG : Dernier appel pour commentaires. Si vous avez des choses à dire, n'hésitez pas. Je ne vois rien. Je vois que nous avons un retard de quelques minutes, mais puisque personne ne prend la parole, eh bien, nous allons conclure la réunion. Merci à tous.

[Merci à tous ; merci pour votre participation. L'appel est terminé, vous pouvez vous déconnecter.]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]